

MINISTRE DES MINES



RAPPORT DE MISSION

ATELIER REGIONAL DE RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE DES REVENUS MINIERS – *DISTRICT AMBOVOMBE, REGION ANDROY*

20 - 21 mai 2026



SIGLES ET ACRONYMES

AMEA	:	Autorisation Minière d’Exploitation Artisanale
BCMM	:	Bureau du Cadastre Minier de Madagascar
COM	:	Central de l’Or de Madagascar
CTD	:	Collectivités Territoriales Décentralisées
DIR	:	Direction Interrégionale des Mines
EITI (ITIE)	:	Extractive Industries Transparency Initiative (Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives)
FAM	:	Frais d’Administration Minière
OSCIE	:	Organisation de la Société Civile sur les Industries Extractives
LP-I	:	Laissez-Passer modèle numéro 1
PR	:	Permis de Recherche
PE	:	Permis d’Exploitation
PREA	:	Permis Réservés aux Exploitants Artisansaux
ZE	:	Zone d’Encadrement

I. CONTEXTE

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Travail Annuel 2026 de l'EITI Madagascar et conformément aux exigences de la Norme ITIE 2023, un atelier régional a été organisé le 20 et 21 mai 2026 à Ambovombe, région Androy pour renforcer la gouvernance des revenus miniers, la RSE et pour matérialiser les engagements issus des dialogues multipartites dans les régions Androy et Atsimo-Andrefana.

Cet atelier s'inscrit dans la volonté de l'OSCIE, du Ministère des Mines et de l'EITI-Madagascar de contribuer à l'amélioration de la gouvernance minière dans les régions Androy et Atsimo-Andrefana à travers le renforcement du dialogue entre les parties prenantes, la matérialisation des engagements issus des rencontres multipartites et une meilleure appropriation des enjeux liés à la gestion des ressources minières.

Missionnaires :

- Le Directeur Inter Régional des Mines et son équipe ;
- Le Directeur Exécutif de l'EITI Madagascar ;
- Le Coordonnateur National de l'OSCIE et son équipe ;
- Le représentant Inter Régional du BCMM
- Le représentant de l'ONE

II. OBJECTIFS

- Informer les autorités locales, les opérateurs miniers et les participants sur les dispositions nouvelles du Code minier ;
- Sensibiliser sur les pratiques conformes à la réglementation en vigueur ;
- Clarifier les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes ;
- Sensibiliser et informer les parties prenantes sur la Norme ITIE ;
- Promouvoir la transparence dans la gestion des recettes minières ;
- Identifier les difficultés rencontrées au niveau local afin d'y apporter des solutions adaptées.
- Plaider pour la matérialisation des engagements issus des rencontres multipartites auprès des parties prenantes concernées ;
- Renforcer l'appropriation des enjeux liés à la gestion des ressources minières par les acteurs impliqués dans la gouvernance locale ;
- Consolider le dialogue et les échanges entre les différentes parties prenantes sur les mécanismes de gouvernance minière dans les régions Androy et Atsimo-Andrefana.

III. PARTICIPANTS

L'atelier a réuni plusieurs catégories d'acteurs, notamment :

- Le Représentant de la Direction Régionale chargé du travail et de l'Emploi
- Les Représentants des communes d'Ambahita et de Bekitro (district de Bekily) et de la commune de Maniry (district d'Ampanihy) ;
- Le Maire de la Commune Urbaine de Bekily ;
- Les Chefs Fokontany ;
- Les Entreprises minières ;
- Les Organisations de la société civile (OSC) locales, associations et autres structures communautaires ;
- Les Membres de la communauté, incluant femmes, jeunes et personnes en situation de handicap ;

- Les opérateurs miniers (PREA, PR, PE, AMEA, ZE)

IV. DEROULEMENT DE L'ATELIER

L'atelier s'est déroulé sous forme de présentations suivies de séances d'échanges et de discussions ouvertes entre les participants, les responsables de l'administration et l'OSCIE.

Les interventions ont principalement porté sur :

- Le développement des projets d'exploitation de graphite qui se déroulent à Bekily et à Ampanihy ;
- Les retombées et les préoccupations liées aux impacts sociaux, à l'occupation des terres coutumières et à la présence de sites sensibles ;
- L'explication par le représentant de la Société COPAX / Xinkuangye Kaifa sur leur projet d'exploitation de graphite
- L'explication des attributions du BCMM ;
- Les dispositions nouvelles du Code minier sur le PRSE et le FMISC, la fiscalité minière ainsi que les mécanismes de redistribution des revenus miniers ;
- La mise en œuvre de la Norme ITIE à Madagascar ;
- Le décret MECIE.





EITI-Madagascar
Ancien Bâtiment IGM - 101 Antananarivo – Madagascar



EITI-Madagascar
Ancien Bâtiment IGM - 101 Antananarivo – Madagascar

V. POINTS SAILLANTS

1. Cadre légal et fiscalité minière

Le Directeur Inter Régional des Mines a apporté des explications sur les dispositions légales relatives aux RSE, au PRSE et sur les DTSPM ainsi que leurs affectations :

- Suivant les catégories de permis miniers (PR, PREA et PE) et l'élaboration des PRSE pour chacun des catégories ;
- l'approbation par l'administration minière du budget correspondant dans le CCM ;
- le transfert de compétence et de technologie au niveau local, les sous-traitances, les services et approvisionnement locales ;

Il a été rappelé que les RSE sont obligatoires et sont élaborées dans un cadre multipartite pour répondre aux besoins de la population locale ;

2. Ristournes minières et gouvernance locale

Les autorités locales ont soulevé plusieurs préoccupations concernant les ristournes :

- Difficulté d'accès aux ristournes par les communes ;
- Manque de transparence dans le processus de transfert ;
- Interrogation sur la possibilité pour les régions de bénéficier directement des ristournes.

En réponse, il a été précisé que :

- Le processus de transfert implique plusieurs administrations, notamment le Trésor public ;
- Des efforts sont en cours pour améliorer la transparence et l'efficacité de ce mécanisme.

3. Problématiques opérationnelles et administratives

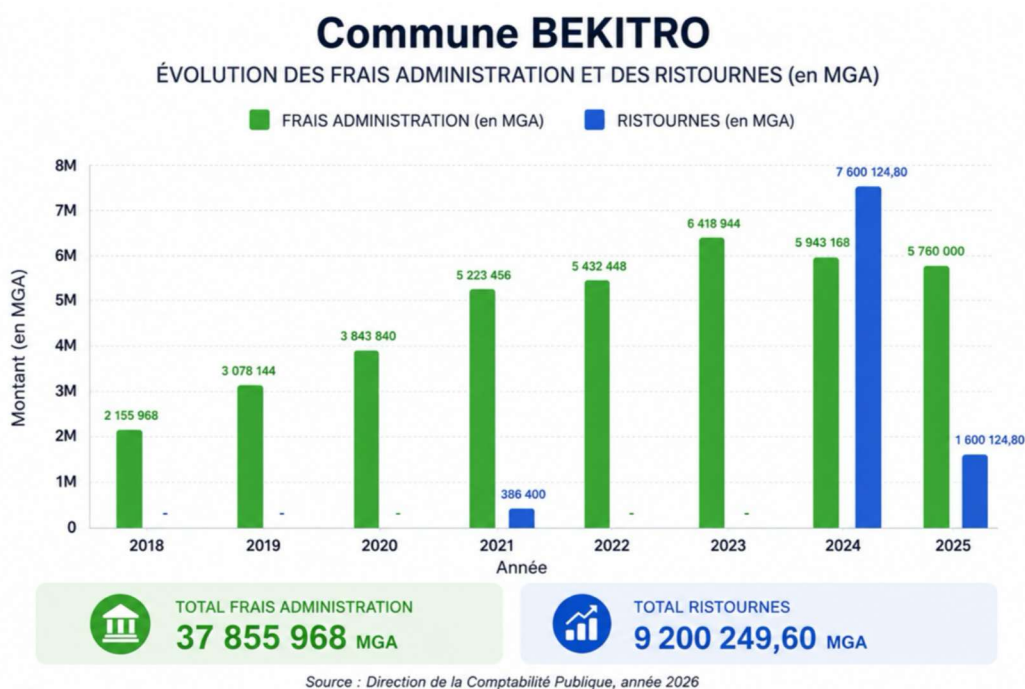
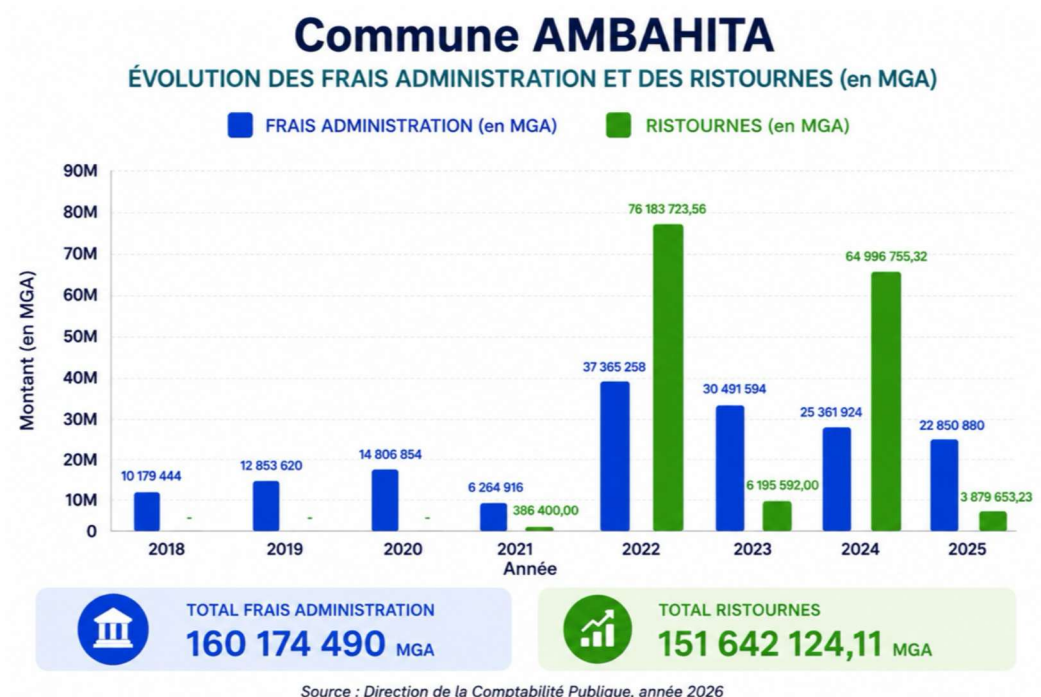
Plusieurs difficultés ont été identifiées :

- Souhait d'une structure administrative de proximité pour le traitement des dossiers administratifs (ex : besoin d'une direction régionale des mines à Androy autant que possible) ;
- Renforcement du suivi des activités minières sur le terrain ;

Des propositions ont été formulées, notamment :

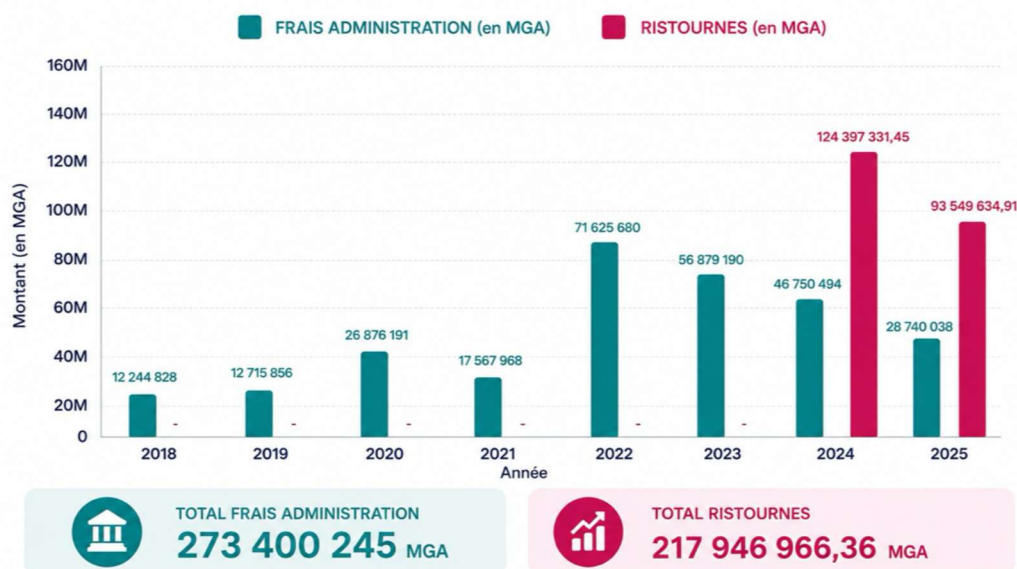
- Renforcement de la présence de l'administration minière au niveau régional ;
- Organisation des descentes sur terrain pour constater les exploitations ;
- Amélioration de la coordination entre les autorités locales et les services techniques.

4. Transparence sur les transferts de FAM et de ristournes de 2018 à 2025 aux CTD



RÉGION ANDROY

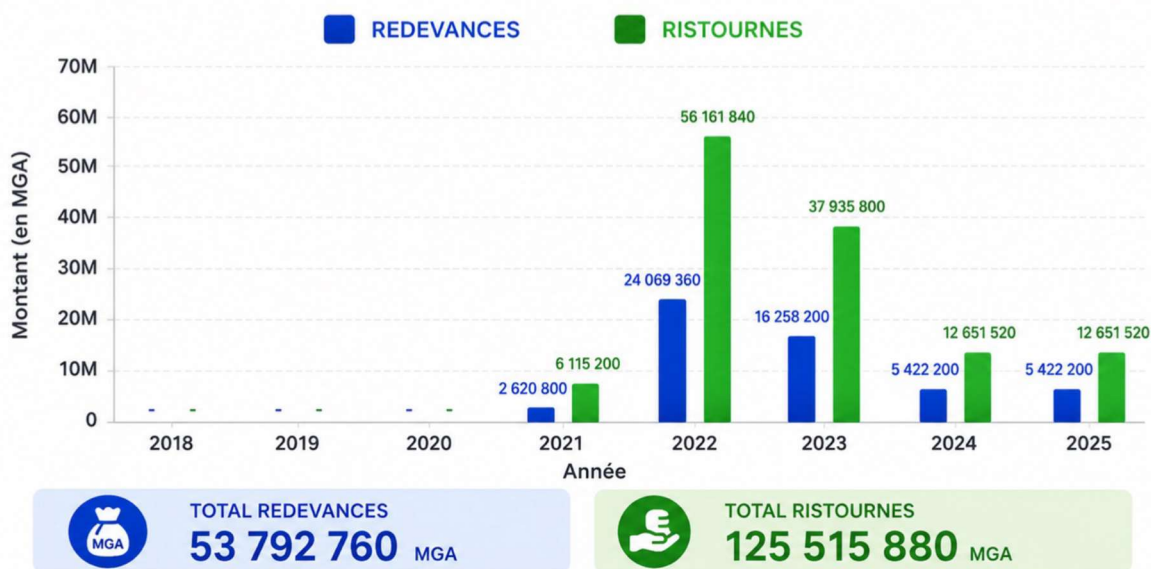
ÉVOLUTION DES FRAIS ADMINISTRATION ET DES RISTOURNES (en MGA)



5. Transparence sur les redevances et de ristournes de la Société Gold Sand de 2018 à 2025

GOLD SAND SARL

ÉVOLUTION DES REDEVANCES ET DES RISTOURNES



VI. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

À l'issue des échanges, les recommandations suivantes ont été retenues :

- Renforcer la vulgarisation du cadre légal auprès des acteurs locaux ;
- Améliorer le transfert et la traçabilité des ristournes minières ;
- Sensibiliser sur la transformation locale des substances minières pour permettre l'ajout de valeur local ;
- Renforcer les contrôles sur terrain pour lutter contre les pratiques irrégulières ;
- Accélérer le traitement des dossiers administratifs liés aux activités minières ;
- Promouvoir une meilleure transparence budgétaire au niveau des collectivités.
- Promouvoir le dialogue et les échanges entre les différentes parties prenantes sur les mécanismes de gouvernance minière dans les régions Androy et Atsimo-Andrefana ;
- Observer une appropriation des enjeux liés aux revenus miniers et aux mécanismes de Responsabilité Sociétale des Entreprises (PRSE) chez les acteurs concernés ;

VII. CONCLUSION

L'atelier régional de renforcement de la gouvernance et de plaidoyer à Ambovombe vise à renforcer l'appropriation des enjeux liés à la gestion des ressources minières par les acteurs locaux, de consolider les échanges entre les acteurs sur les mécanismes de gouvernance minière et de plaider pour la matérialisation des engagements issus des rencontres multipartites dans les régions Androy et Atsimo-Andrefana.

Cet atelier a contribué à améliorer la gouvernance minière dans les régions Androy et Atsimo-Andrefana à travers le renforcement du dialogue entre les parties prenantes, de chercher des solutions pour matérialiser les engagements issus des rencontres multipartites et s'approprier des enjeux liés à la gestion des ressources minières.

Les échanges ont été riches et ont permis d'identifier des pistes d'amélioration concrètes, notamment en matière de gouvernance, de transparence dans la gestion des revenus miniers et de formalisation des activités minières.

La poursuite de ce type d'initiative demeure essentielle pour assurer une gestion efficace, transparente et durable des ressources minières au niveau local.

VIII. ANNEXES

- Fiche de présence des participants
- Agenda de l'atelier
- Termes de référence de l'atelier

ANNEXE 1 : FICHE DE PRESENCE DES PARTICIPANTS

OSCIE Organisation de la société civile sur les Industries Extractives
(OSCIE)

Titre de projet : Mises responsables.
Activité : AS - Adhès régional de plaidoyer pour la matérialisation des engagements issus des dialogues multipartites
Date : 20/05/2026
Lieu : Café Maison Nestlé Amborovy.
Le responsable : Rasoanahary Mica Nirindra.

FICHE DE PRESENCE

N°	Nom et prénoms	Fonction et Organisation	Sexe (H/F)	- 35ans	+35 ans	En provenance de	Téléphone et mail	Emargement
01	LAMIRINA Jeanne	Déléguée de la Communauté (ANM/VM Bekily)	H		X	ANM/VM Bekily	03345 691 89	
02	RAZANALOVA Dauphin Elisabeth	Point Focal	F	X		AMBANITA	038 56 467 31	
03	DAMY Foliantso	Membre de la CDU de BEKILY	H		X	BEKILY	03321 986 60	
04	VORSAOTSE Sazjoro	Filohabetsiz BETURAY	H		X	BEKILY	033.62.903.75	
05	SAMBIETO	Membre BEHIRAY	H		X	BEKILY	033 17910 62	
06	MAUNIMAINA Frédéric	Jeune intellectuel	H	X		BEKILY	03302 072 14	
07								
08								
09								

OSCIE

N°	Nom et prénoms	Fonction et Organisation	Sexe (L/V)	- 35ans	+35 ans	En provenance de	Téléphone et mail	Emargement
10	TSIKINTSO	Solotena GLC Ambalika	H		X	Ambalika	038 87 041 58 033 78 737 80	
11	RASOARITAILO Robert René A.	Solontenan - bekily	V		X	Ambalika	038 96 265 03 033 83 409 32 034 87 262 73	
12	FETSAHARA Jeanne Bora	chef fokontany	H		X	Saakibany	03303127 98	
13	ALISONY	chef fokontany Ambalika - central	H		X	Ambalika	03869 358 55	
14	dit ISMAEL RANDRIANANTENAINA Jean-Luc	Solontena ny Orinasa	L	X		Ankalinboro/BEKILY	033 89 401 05	
15	RAHERINANTENAINA Doray		L	X		BEKILY	03305 714 87 03846 160 87	
16	SANTOLIMA Louise Eugénie	Point Focal ORDN Bekily solontenan'ny tanontan	V		X	BEKILY	03312 421 22	
17	TOMROTSON Tsaminavanga	Solotena - Maire	L		X	BEKILY	03378 945 87	
18	MBEHOAFAY	Solontenan'ny FKI Veakavika ny Orinasa	L	-		BEKITRO	03331 881 56	
19	TOKISA NALESONA	F.K. i Balakany	L		+	BEKITRO	03375 969 94	
20	Miona chritcinoh	(Bekilo) Incapable	V	-		Bekilo	03360 179 67	
21	FREDERIC Declercq	Représentant de jeunes de BEKITRO	L	X		Bekilo	03386 591 87	
22	RANDRIANANTENAINA Mahatoky Arsène	Point Focal OSCIE BEKITRO	H	X		BEKILY		

Arrêtée la présente fiche au nombre de :

OSCIE

N°	Nom et prénoms	Fonction et Organisation	Sexe (L/V)	- 35ans	+35 ans	En provenance de	Téléphone et mail	Emargement
	TSIKINTSO	Solotena	H		x	Ambalita	0388704158 0337873780	
11	RASOARITAIAO Robert	Solotena - behivany	V		x	Ambalita	0387626503 0338940932	
12	FETSAHARA Jean-Michel	chef fokontany	H		x	Sookiborany	0348726273	
13	ALISONY	chef fokontany	H		x	Ambalita	0330312798	
14	dit ISMAEL	Solotena ny	L	X		Ankalimoro/12	0386935855	
15	RANDRIANANTENAINA Jean-Luc	Orinasa	L	X		Bekily	0338940105	
16	RAHERI NANTENAINA Dorcas	Point focal ORD Bekily	V	x		Bekily	0330571487 0384616087	
17	SANTOLINA Louisa Eugénie	Solotena ny tanàna	L		x	Bekilo	0331242122	
18	TOMROTSBA Tsamiranga	Solotena - Maire	L		x	Bekiro	0337894587	
19	MBEHOAFAKY	Solotena ny FKI	L	-		Bekiro	0333188196	
20	TOKISA NALESOA	Verakavika ny orinasa	L		+	Bekiro	0337596994	
21	Miora chritianoh	F.K.I. Belakany	V	-		Bekiro	0336617967	
22	FREDERIC Declercq	Représentant de jeunes de Bekiro	L	X		Bekiro	0338659187	
23	RANDRIANANTENAINA	Point focal OSCIE	H	x		Bekily		
24	Antoky Arsene	Bekiro	H	x		Bekily		

Arrêtée la présente fiche au nombre de :

OSCIE

Organisation de la société civile sur les Industries Extractives (OSCIE)

Titre de projet : Miroir Responsable
Activité : AS - Atelier régional de plaidoyer pour la matérialisation des engagements issus des dialogues multi parties
Date : 20-05-2026
Lieu : Café Maison Niasse, Ambabombe
Le responsable : Razafimanantsoa Miora Marindra.

FICHE DE PRESENCE

N°	Nom et prénoms	Fonction et Organisation	Sexe (H/F)	- 35ans	+35 ans	En provenance de	Téléphone et mail	Emargement
01	VONISOA Eliane	Solotena ny Fkamba	F	x		Manany	0330240118	
02	MONJA Fanomezana	Président FKI Manany	H		x	Manany	0332945897	
03	RAVEZONOHENY A.P. venoba	Solotena ny tanàna	H	x		Ambahita	0330542624 0344488821 03885-253-71 longototy@gmail.com	
04	LONGOSAROTSE	Point focal	H	x		Manany	0344415133	
05	ANDRIANANTENAINA Joseph Alexandre	Interprète GOLD SAND	H	x		Ambahita	0335721207 tridika22@gmail.com	
06	TSIDIKA	A.S.L. CR Ambahita (membre SLC)	H	x		Ambahita	0332973524 0382862229	
07	REALY Boba	Représentant des jeunes Ambahita	H	x		Ambahita	0342356321 0330243475	
08	RAFALAHIVONY Jean Luc	Représentant SLC Ambahita	H	x		Ambahita	0384029098 0335720880	
09	I A L T	Représentant des jeunes Ambahita	H	x		Ambahita		

ANNEXE 2 : Agenda de l'atelier

FANDAHARAM-POTOANA.
ATRIKASA MOMBA NY HAITONDRA AMIN'NY SEHATRA NY HARENA AN-KIBON'NY TANY
Ambovombe (ANDROY)
20 sy 21 Mey 2026

1. ANDRO VOALOHANY : 20 MEY 2026

TONTOLON'NY SEHATRA, FITANTANANA NY HARENA ANKIBON'NY TANY ARY DINIKA IARAHAN'NY MPISEHATRA

Ora	Loha-hevitra	Votoatiny	Tompon'andraikitra
08h00 – 08h30	– Fandraisana sy fisoratana anarana	– Fandraisana ny fandaminana ny mpandray anjara; – Fizarana ireo torolalana (guide, flyers..)	– Ekipa OSCIE
08h30 – 09h15	– Fanokafana amin'ny fomba ofisialy	– Lahatenin'ny manampahefana ; – Fanolorana ny tanjona sy zavatra handrasana amin'ny atrikasa ; Fakana sary miaraka	– Manampahefana – OSCIE ;
09h15 – 09h30	– Fampahafantarana ny tontolo misy aminy fitrandrahana graphite	– Fampafantarana aminy an-kapobeny mahakasika ny fitrandrahana grafita (contexte) , lokan'ady (enjeux)	– OSCIE
09h30 – 10h	– Famerenana ny vokatry ny dinika iarahan'ny rehetra	– Fanolorana ireo ahiahy sy hetahetan'ny mponina – Ireo soso-kevitra laharam-pahamehana hentina hanatsarana ny fitrandrahana	– Ekipa avy any Bekily-Bekitro-Ambahita
10h00 – 10h20	Fanoloran'ny orinasa COPAX/KAIFA	– Fampahafantarana ny asa fitrandrahana ; mombamomba ny tetik'asa, hetsika ara-tsosialy sy tontolo iainana ;	– Solontenan'ny COPAX/KAIFA
10h20 – 10h40	Fanoloran'ny orinasa Nova Ressources	– Fampahafantarana ny tetikasa ; fifandraisana amin'ny fiarahamonina ; fepetra ara-tontolo iainana sy ara-tsosialy ;	– Solontenan'ny Nova Ressources

10h40 – 11h15	Fanontaniana sy valiny	Fanontaniana sy valiny mahakasiky ny hetaheta; ahiahy..	Ny mpandray anjara rehetra
11h15-11h30	Fiatoana kely (pause -café)		
11h30 – 12h00	– Fitaleovam-paritry ny Harena An-kibon'ny Tany: ANOSY-ANDROY, ITIE)	– Rafitra mifehy ny fitrandrahana ; fampafantarana irey fiovanan ao aminy lalana mifehy ny harena an-kibon'ny tany, PRSE, FMISC, tamberimbidy sy fintsinjarana izany...	– Tale Fitaleovam-paritry ny Harena An-kibon'ny Tany; – Tale mpanatanteraka ITIE
12h00 – 12h30	– Fandraisan'anjaran'ny BCMM	– Fisokafany fanomezana fahazoan-dalana ; fitantanana ny fahazoan-dalana ; hofany fanomezandalana ; andraikitry ny BCMM	– Solontenan'ny BCMM ANOSY
12h30 – 13h00	Fanontaniana sy valiny	Fanontaniana sy valiny mahakasiky ny hetaheta; ahiahy..	Ny mpandray anjara rehetra
13h00 – 14h00	Sakafo atoandro		
14h00 – 14h30	– Fandraisan'anjaran'ny Ofisim-pirenena momba ny Tontolo iainana (ONE)	– Famelabelarana ny zava -dehibe /vaovao aminy didim-panjakana MECIE	Solontenan'ny ONE
14h30-15h00	Fanontaniana sy valiny		Ny mpandray anjara rehetra
15h00 – 15h45	– Fandraisan'anjaran'ny ITIE	– Famelabelarana ny zava -dehibe aminy fentra ITIE	– Tale mpanatanteraka ITIE Madagascar
15h45 – 16h30	Fanontaniana sy valiny		Ny mpandray anjara rehetra
16h45	– Famaranana ny andro voalohany	– Famintinana sy fanambarana isan-karazany	– OSCIE

2.

3. ANDRO FAHAROA : 21 MEY 2026

FANENTANANA, ANDRAIKITRA MPISEHATRA-FANAMBY-PAIK'ADY

Ora	Loha-hevitra	Votoatiny	Tompon'andraikitra
08h30 – 08h45	Famintinana	Famerenana ireo hevi-dehibe sy soso-kevitra	OSCIE
08h45 – 09h45	– Fandraisan'anjaran'ny ITIE	– Tamberimbidy, vola miditra aminy harena an-kibonn'ny tany (Bekily,..) fanamby aminy mangarahara, anjara andraikitra tsirairay	– Tale mpanatanteraka ITIE Madagascar
09h45 – 10h30	Fanontaniana sy valiny	Fanontaniana sy valiny mahakasiky ny hetaheta; ahiahy..	Ny mpandray anjara rehetra
10h30 – 10h45	Fiatoana kely (pause -café)		
10h45 – 11h00	– Fandraisan'anjaran'ny Ofisim-pirenena momba ny Tontolo iainana (ONE)	– Famelabelarana ny andraikitra mpisehatra: fiaramonimpirenena (OSC), Vondrombahoaka (CTD), orisana , fanjakana,	– Solontenan'ny ONE
11h00 – 11h30	Fanontaniana sy valiny	Fanontaniana sy valiny mahakasiky ny hetaheta; ahiahy..	Ny mpandray anjara rehetra
11h30 – 12h45	– Fiverena -fandinihana ireo andraikitra sy asa ho fanatsarana ny fitrandrahana harena an-kibon'ny tany	– Fandihihana lalina , misimisy kokoa ny ireo ahiahy sy hetahetan'ny mponina – Ireo zava-dehibe laharam-pahamehana hentina hanatsarana ny fitrandrahana – Ny fanjohina (Suvi)	– Ny mpandray anjara rehetra – Asa mbondrona (travaux de groupes)
12h45 – 13h15	– Fanambarana	– Fandravonana ny asa aminy alalany fanambarana	– Ny mpandray anjara rehetra-mpano gazety
13h15 – 14h00	– Famaranana sy Sakafo atoandro	Manampahefana	

ANNEXE 3 : Termes de référence de l’atelier



Termes de Référence (TDRs)

Atelier régional de plaidoyer pour la matérialisation des engagements issus des dialogues multipartites et le renforcement de la gouvernance des revenus miniers et de la RSE dans les régions Androy et Atsimo-Andrefana

(Districts de Bekily et Ampanihy)

1. Contexte et justification

Dans le Grand Sud de Madagascar, notamment à Bekily et Ampanihy, le développement des projets d'exploitation du graphite se déroule dans un contexte de vulnérabilités sociales, foncières et environnementales. L'essor minier met en évidence la nécessité de renforcer l'accès à l'information, la concertation locale et la compréhension des enjeux. Des études menées à Ambahita (OSCIE, 2023–2025 avec TI-MG) et à Maniry (2025, projet Evion Group) ont révélé à la fois des retombées et des préoccupations liées aux impacts sociaux, à l'occupation des terres coutumières et à la présence de sites sensibles, notamment les tombeaux ancestraux.

Dans ce contexte, l'OSCIE, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), met en œuvre le projet « Promouvoir une gouvernance juste, inclusive et responsable de l'activité minière... », visant à renforcer la gouvernance locale et l'accès à l'information dans ces zones sensibles. Des sessions de sensibilisation organisées en décembre 2025 ont permis d'informer les acteurs locaux et d'initier un dialogue participatif, dont le suivi a facilité l'identification des préoccupations et des priorités. Des rencontres multipartites tenues en mars 2026 dans les districts de Bekily et Ampanihy ont permis de consolider un espace d'échange inclusif entre communautés, autorités, OSC et entreprises minières. Les échanges ont mis en évidence des défis majeurs, notamment en matière de sécurisation foncière, de transparence, de participation des communautés et de prise en compte des enjeux socio-culturels, tout en révélant un déficit de confiance et une vulnérabilité persistante des populations locales.

Ils ont également permis de formuler des recommandations prioritaires et de mettre en avant des attentes en matière de développement local, d'employabilité et de responsabilité sociétale des entreprises. Dans l'ensemble, cette dynamique a posé les bases d'un dialogue structuré et inclusif, tout en soulignant la nécessité de renforcer les mécanismes de gouvernance et de redevabilité, ainsi que de placer les communautés locales au cœur des processus décisionnels.

Dans cette dynamique, l'OSCIE envisage d'organiser un atelier régional de plaidoyer, consistant à matérialiser les engagements issus des rencontres multipartites, tout en renforçant les capacités des acteurs sur les enjeux liés aux revenus miniers et aux Plans de Responsabilité Sociétale des Entreprises (PRSE), avec l'appui des représentants des autorités régionales. Cet atelier aura lieu les 20 et 21 mai 2026 au chef-lieu de la région Androy, à Ambovombe.

2. Objectif général

L'objectif général de l'atelier de plaidoyer régional est de contribuer à l'amélioration de la gouvernance minière dans les régions Androy et Atsimo-Andrefana à travers le renforcement du dialogue entre les parties prenantes, la matérialisation des engagements issus des rencontres multipartites et une meilleure appropriation des enjeux liés à la gestion des ressources minières.

3. Objectifs spécifiques

De manière spécifique, l'atelier vise à :

- Plaider pour la matérialisation des engagements issus des rencontres multipartites auprès des parties prenantes concernées ;
- Renforcer l'appropriation des enjeux liés à la gestion des ressources minières par les acteurs impliqués dans la gouvernance locale ;
- Consolider le dialogue et les échanges entre les différentes parties prenantes sur les mécanismes de gouvernance minière dans les régions Androy et Atsimo-Andrefana.

4. Résultats attendus

À l'issue de cette rencontre, les résultats suivants sont attendus :

- Les engagements issus des rencontres multipartites sont présentés, discutés et font l'objet de plaidoyer auprès des parties prenantes concernées ;
- Une meilleure compréhension des enjeux liés à la gestion des ressources minières est renforcée auprès des acteurs impliqués dans la gouvernance locale ;
- Le dialogue et les échanges entre les différentes parties prenantes sur les mécanismes de gouvernance minière dans les régions Androy et Atsimo-Andrefana sont consolidés ;
- Une meilleure appropriation des enjeux liés aux revenus miniers et aux mécanismes de Responsabilité Sociétale des Entreprises (PRSE) est observée chez les acteurs concernés ;
- Les engagements issus des rencontres multipartites sont matérialisés à travers des accords concertés entre les acteurs pour leur mise en œuvre et le renforcement de la gouvernance minière locale.

5. Période et lieu

L'atelier se déroulera sur deux jours, les 20 et 21 mai 2026, au chef-lieu de la région Androy, à Ambovombe.

6. Participants

L'atelier de plaidoyer régional réunira environ 45 participants issus de :

- Représentants des directions régionales des ministères des Mines, du BCMM, du Trésor, ainsi que le représentant national de l'EITI ;
- Autorités régionales ;
- Représentants parlementaires ;
- Représentants des communes d'Ambahita et Bekitro (district de Bekily) et de la commune de Maniry (district d'Ampanihy) ;
- Chefs de fokontany/secteurs des communes concernées ;
- Entreprises minières ;
- Organisations de la société civile (OSC) locales, associations et autres structures communautaires ;
- Membres de la communauté, incluant femmes, jeunes et personnes en situation de handicap ;
- Équipe de l'OSCIE.

7. Calendrier de la mission

Date	Trajet / Lieu	Activités principales
18-mai-26	Antananarivo → Fort-Dauphin (avion)	Déplacement vers Fort-Dauphin
19-mai-26	Fort-Dauphin → Ambovombe	Visite de courtoisie auprès des autorités locales et préparation logistique de l'atelier
20-mai-26	Ambovombe	Atelier de plaidoyer – Jour 1
21-mai-26	Ambovombe	Atelier de plaidoyer – Jour 2
22-mai-26	Ambovombe → Fort-Dauphin	Retour vers Fort-Dauphin
23-mai-26	Fort-Dauphin	Consolidation des résultats
24-mai-26	Fort-Dauphin → Antananarivo (avion)	Retour à Antananarivo